

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2010

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

**Présents** : CURINIER Erick – RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse – PIZOT Katya (Adjoints)  
BUCHAUT Romain – BELOTTI Michel - BENLAKHLEF Omar - CHARRASSE Véronique – LE PENVEN  
Françoise – GOMEZ Jacqueline - VANPARYS Odette

M. ROUANET Christian donne pouvoir à M. RENUCCI Thierry

**Absent excusé** : SALIGNAC Elisabeth

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance  
-----

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande d'observer une minute de silence en souvenir de Pascal JOURDAIN, employé Municipal

Un sujet n'étant pas porté à l'ordre de jour, le Conseil **ACCEPTE** de le traiter

## **1. Demande d'aide financière à RTE (Réseau Transport Electricité) dans le cadre du PAP (Plan d'Accompagnement de Projet) pour la ligne électrique à 400 000 Volts (Raccordement ITER)**

Dans le cadre du PAP lié aux travaux de raccordement d'ITER sur la ligne électrique (400 000 Volts), la Commune peut prétendre à une aide financière pour la réalisation de projets destinés à l'amélioration de l'environnement et à la qualité de la vie locale. Le projet présenté par la Commune concernera la réfection du réseau d'éclairage public.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **ADOPTE** le projet de réfection de l'ensemble du réseau d'éclairage public de la Commune.
- **SOLLICITE** l'aide financière de RTE dans le cadre du Plan d'Accompagnement de Projet (PAP).
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour assurer le suivi du dossier.

## **2. Aide aux Etudiants de l'Enseignement Supérieur – Année Scolaire 2010-2011**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **DECIDE** d'allouer une aide forfaitaire de 670.00 € à tout étudiant de l'Enseignement Supérieur qui remplit les conditions d'attribution (après examen des dossiers en commission).
- **DIT Que** les crédits sont prévus au Budget Primitif 2010.

## **3. Cession de terrains MISTRAL / COMMUNE pour la régularisation des limites cadastrales**

Après avoir examiné la proposition pour la régularisation des limites cadastrales des terrains appartenant à M. MISTRAL et la COMMUNE, le Conseil

- **ACCEPTE** de vendre à M. MISTRAL 10m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée Section AH n°213 au prix de 1.00 € le m<sup>2</sup>
- **ACCEPTE** d'acquérir 14 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée Section AH n°216 appartenant à M. MISTRAL au prix de 1.00 € m<sup>2</sup>.

- **DIT Que** l'acte sera passé par devant Maître DOUCIERE, Notaire à Peyrolles en Provence.
- **DIT Que** les frais d'acte de cette régularisation seront entièrement à la charge de la Commune.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour signer l'acte et toutes pièces y relatives

4. **Demande formulée par M. MISTRAL pour occupation à titre précaire et révocable d'une partie de parcelle de terrain attenant à sa propriété**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **ACCEPTE** de louer à titre gratuit une partie de terrain cadastrée Section AH n° 214 d'une superficie de 92 m<sup>2</sup> attenant à la parcelle de M. MISTRAL, Chemin du Retour
- **DIT Qu'**une convention à titre précaire et révocable sera établie entre la Commune et M. MISTRAL.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la dite convention.

5. **Demande de renouvellement Bail Professionnel 36 Grand'Rue – Mademoiselle HONORAT Geneviève**

Après avoir pris connaissance du courrier de Melle HONORAT Geneviève sollicitant le renouvellement de son bail professionnel de location expirant le 31/12/2010, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **DECIDE** de renouveler le bail professionnel de location conclu avec Melle HONORAT Geneviève à compter du 01/01/2011 pour une durée de 6 ans.
- **ACCEPTE** les termes du bail professionnel de location.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire de signer le dit bail et toutes pièces y relatives.

6. **Demande de régularisation Bail Groupe Scolaire formulée par Madame JOURDAIN Nadine**

**La décision de ce sujet a été annulé le 26/10/2010, elle ne doit pas donner lieu à délibération.**

Après renseignement complémentaire, Mme JOURDAIN Nadine reste bénéficiaire de droit du contrat de location.

7. **Demande de Subvention au Conseil Général pour programme de Travaux 2011 présenté par les Sapeurs Forestiers**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **APPROUVE** la proposition des travaux d'entretien, de prévention et débroussaillage programme 2011 qui seront réalisés par les Sapeurs Forestiers (Piste CO 113 et Poudrière Les Capelles).
- **SOLLICITE** l'intervention du Conseil Général pour la réalisation de ces travaux.

8. **Décision modificative Budget Communal 2010 pour virement de crédits (chapitre 65)**

Suite à la mise en place d'une garde 24h/24h au Centre de Secours de St Paul depuis le 01/06/2010 et à l'engagement financier de la Commune, il convient de réajuster le budget par un virement de crédits à l'article 6553 « Service Incendie » pour 17 500.00 €.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil,

- **DECIDE** un virement de crédits de 17 500.00€ de l'article 678 « Autres charges exceptionnelles » à l'article 6553 « Service Incendie ».

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.